

RESSOURCES HUMAINES - COMMUNICATION

LES RELATIONS AVEC LES USAGERS – LES RELATIONS INTERPROFESSIONNELLES Le travailleur social en lien avec les personnes en souffrance psychique

CONTENU	
	<ul style="list-style-type: none"> • Se situer dans le champ de la maladie mentale • Comprendre la maladie mentale • Savoir repérer les risques auto ou hétéro agressifs • Les différentes thérapeutiques • Adapter son positionnement • Comment agir face aux symptômes classiques ? • Les entretiens familiaux

Dates	A définir
Durée et lieu	en inter ou intra 3 jours
Coût	A définir
Personnes concernées	tout travailleur social ou professionnel de PMI
Profil intervenant(s)	A définir